

## Pour le respect intégral de l'Accord de Paris afin de sauver l'humanité **Appliquer l'économie de guerre patronale à la mode anticapitaliste**

Les experts secrets chèrement payés par la direction de Québec solidaire, qui ont déjà fait un travail similaire pour un autre parti, recommanderait une cible 2030 de réduction des gaz à effet de serre (GES) de 45% par rapport à 1990, à peine plus élevé que la cible des Libéraux (37.5%), alors que la cible conforme à l'Accord de Paris, et stipulée noir sur blanc dans le programme Solidaire, est de 67%. Cette cible calculée pour le Canada n'est pas un lapin sorti du chapeau mais découle d'une expertise d'une organisation crédible, plutôt conservatrice, en plus d'être plus facile à atteindre pour le Québec que pour le Canada<sup>1</sup>.

Même si la direction du parti a interdit jusqu'ici à ses militants écologistes d'examiner ce rapport, on devine qu'il reste prisonnier du «marché», sous le contrôle d'une poignée de transnationales, que l'on tente d'influencer par un marché ou une taxe carbone, tous deux clairement rejetés par le programme. C'est cette double violation du programme que la direction du parti recommande au Conseil national de la mi-mai lequel n'en a pas les pouvoirs que seul le congrès détient. Les prétextes : « *méthode autoritaire et centralisée* », « *dépression économique* », plus difficile pour le Québec que pour le Canada, pas d'acceptabilité sociale.

À sa manière capitaliste, le patronat canadien et québécois a déjà prouvé la fausseté de ces arguments en retournant comme un gant les économies canadienne et québécoise pour des fins guerrières. Il l'a fait dans le cadre de l'étriquée démocratie parlementaire, en réglant en un tourne-mains le chômage massif de la grande crise des années 1930, en boostant davantage l'économie québécoise que celle canadienne parce que c'était plus facile et avec un initial appui populaire jusqu'au tournant de la bataille de Stalingrad durant l'hiver 1942-43. Ce que prouvera la suite de ce texte en se basant principalement sur le livre bien connu de Linteau, Durocher, Robert et Ricard<sup>2</sup>.

### **De la crise profonde et sans fin à la grande prospérité du plein emploi guerrier en quatre ans**

De 1939 à 1943, le taux de chômage canadien tombe de 11.4% à 1.5%<sup>3</sup>. La tendance québécoise de la croissance de l'emploi est la même que celle canadienne entre ces deux années soit 55-56%<sup>4</sup>. Si on prend seulement en considération la production manufacturière laquelle est au cœur de l'économie de l'époque, « *l'écart [entre le Québec et l'Ontario] s'amenuise à nouveau alors que la part du Québec augmente atteignant un sommet de 32.7% du total canadien en 1943.* » (p. 22-23) Au sein du Québec même, les industries de haute technologie de l'époque (outillage de transport, produits chimiques, produits du fer et de l'acier, produits de métaux autre que le fer, appareils et fournitures électriques) passent du quart à la moitié de la valeur brute produite de 1939 à 1943. (tableau 2, p. 29)

*« Les spécialistes des sciences pures et appliquées sont mis à contribution pour inventer de nouveaux produits ou améliorer ceux qui existent, tant pour les munitions, les médicaments que pour les*

1 Marc Bonhomme, [La direction Solidaire rejette les cibles température de l'Accord de Paris](#), Le Québécois, 15/04/18

2 Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert, François Ricard, [Histoire du Québec contemporain – Le Québec depuis 1930](#), Boréal, 1986. On lira le numéro de la page suite aux citations.

3 Fédération canadienne des sciences sociales et Statistique Canada, [Statistiques historiques du Canada. Section D – La population active](#). Population active et principaux éléments, personnes hors institution et Forces armées, 14 ans et plus, au 1<sup>er</sup> juin de chaque année, 1921 à 1960, ratio 'Personnes sans emploi et cherchant du travail' et 'Population active totale'.

4 Idem, Indices composites de l'emploi, par province, moyennes annuelles, 1921 à 1975

aliments. » (p. 136) « *Durant la Deuxième Guerre mondiale, des Canadiens ont mis au point les inventions suivantes : appareil magnétique pour détecter les mines, dispositif anti-torpille, protection des coques des navires contre l'usure provoquée par l'eau salée, liquide antibuée pour les voitures, fourrure artificielle, caoutchouc synthétique, nylon pour les parachutes, dégivreur pour l'aviation, oeuf et lait en poudre, meilleure conservation de la viande, combinaisons pour les pilotes, radars (le Canada a fourni 9 000 radars aux Alliés), médicament contre le mal de mer, pénicilline, sérum sanguin, dispositif pour augmenter la vision de nuit. »<sup>5</sup> « *Fait nouveau toutefois, on recourt aux spécialistes des sciences humaines, économistes, psychologue, communicateurs, etc., dans le but de rendre plus «scientifiques» et efficaces l'intervention étatique et la poursuite des objectifs du nouvel État-providence. »* (p.136)*

Au Canada comme au Québec « *[e]n quatre ans seulement, de 1939 à 1943, l'emploi industriel double; la valeur de la production et les salaires triplent. »* (p. 22) C'est donc dire que « *[l]es salaires augmentent substantiellement; les avantages sociaux commencent à se répandre, comme les caisses de retraite et les vacances payées. La semaine de travail a été réduite autour de 45 heures à la fin de la guerre, mais le temps supplémentaire est également très important durant la période et permet une augmentation des revenus. [...] la moyenne des salaires et traitements hebdomadaires passe de 21,26\$ en 1939 à 30,88\$ en 1945. »* (p.66)

« *L'enrôlement d'un nombre croissant de travailleurs dans les forces armées crée des difficultés de gestion du personnel. Pour les remplacer, on fait de plus en plus appel à la main d'œuvre féminine. »* (p. 22) Si en 1939, les femmes sont le tiers des hommes dans la population civile en emploi, elles en sont plus de la moitié en 1943<sup>6</sup>. « *Ainsi émerge, du moins pour un temps, l'image d'une femme polyvalente et dynamique dont le rôle social dépasse le cadre traditionnel du foyer.* (p. 83). Le conservatisme religieux ne peut plus bloquer l'obtention de leur droit de vote en 1940 au Québec. Après la *grande noirceur* duplessiste, le mouvement féministe québécois s'en souviendra.

Ce plein emploi atteint très rapidement, après dix ans de crise économique profonde, n'a pu faire autrement que de rallier le peuple travailleur à l'économie de guerre d'autant plus que jusqu'en 1944 l'armée n'était formée que de volontaires malgré le référendum sur la conscription de 1942 gagné haut la main au Canada anglais pour défendre l'empire britannique et perdu avec la même ardeur et pour la même raison auprès de «Canadiens français». Puis la mise en application effective de la conscription pour libérer la France à partir de 1944 dans le contexte d'une guerre gagnante faisait oublier le fiasco de Dieppe en 1942 dans le contexte d'une guerre perdante. Si les volontaires du début s'enrôlaient pour se sortir du chômage, prévalait surtout l'argument clef de la lutte pour la démocratie contre le fascisme assené par les hautes autorités cléricales et civiles du Québec.

De son côté, « *[p]our obtenir une paix sociale permettant un essor continu de la production, le gouvernement fédéral souhaite minimiser les conflits ouvriers en se montrant favorable à la syndicalisation [...] le mouvement de grève va s'amplifiant et connaît un sommet en 1943...* » (p. 71). Les gains sociaux dont l'obtention de l'assurance-chômage (1940), un nouveau code du travail (1944) et le début de la nationalisation de l'hydroélectricité (1944) anticipent les gains de la «révolution tranquille». Au niveau sociétal, « *[l]a reprise de l'industrialisation, le retour de la prospérité, la mobilisation des jeunes gens et des chefs de famille, le travail des femmes ainsi que l'ouverture sur le monde grâce à l'actualité internationale omniprésente, transforme les façons de vivre et de penser*

---

5 Alloprof.qc.ca, [Histoire – Deuxième Guerre mondiale et transformations sociales au Québec](#), visité le 25/04/18

6 Idem, Civils ayant un emploi dans un activité non agricole, par statut et sexe, au 1<sup>er</sup> juin de chaque année, 1931 à 1958

*dans le sens de la modernisation et du pluralisme, affaiblissant du même coup certaines des bases sur lesquelles reposait l'influence des idéologies de repli et de conservation. » (p.115)*

### **La planification, acceptée par un minimum de démocratie, supplante le marché**

Ce n'est pas le libre fonctionnement du marché qui a sorti de la crise sans fin l'économie québécoise (et canadienne et étasunienne) mais sa subsomption par la planification étatique jusqu'à la main-d'œuvre... au bénéfice des grandes entreprises par le mécanisme d'une démocratie expéditive mais consentie.

*« [La loi des mesures de guerre datant de la Première guerre mondiale et remis en vigueur en 1939] redonne au cabinet fédéral des pouvoirs extrêmement étendus qu'il peut exercer par simple arrêté – en conseil sans passer par le Parlement. » (p. 45) « Le gouvernement fédéral intervient en instituant un grand nombre de régies d'État, pour contrôler l'ensemble de la production et décider de l'allocation des ressources [...] On assigne un rôle prépondérant à l'entreprise privée qui reçoit non seulement de nombreux contrats [...] mais également de l'aide pour agrandir ses usines [...] En outre, l'État devient lui-même producteur en mettant sur pied des sociétés de la couronne. [...] Pour éviter l'inflation et le marché noir qui pourraient résulter d'un tel contexte de rareté, on impose un contrôle des prix et salaires et on effectue d'importantes ponctions sur les revenus en élevant les impôts et en drainant l'épargne vers les “bons de la victoire”. » (p.47)*

*« La Commission des prix et du commerce en temps de guerre [est] mise sur pied le 3 septembre 1939 [...] Jusqu'en août 1941, cette commission s'avère incapable de freiner l'inflation au Canada. Elle est alors placée sous l'autorité du ministère des Finances. Le 18 octobre, elle obtient beaucoup plus de pouvoirs quand le premier ministre Mackenzie King annonce un gel des prix et la “stabilisation” des salaires. Pour gérer l'énorme bureaucratie nécessaire à l'administration du programme, le gouvernement choisit Donald Gordon, un banquier éminent. Gordon attire des gestionnaires compétents provenant du secteur privé et crée rapidement un système efficace où les hommes d'affaires administrent les industries qu'ils connaissent le mieux. Par une campagne de relations publiques, on tente de convaincre les Canadiens de limiter leurs exigences salariales et leur consommation. Les citoyens appuient les objectifs de la Commission jusqu'en 1943, quand les chefs syndicaux se mettent alors à critiquer l'arbitraire des mesures, les fermiers se plaignent de discrimination et les entreprises tentent de relever les prix plafonnés. La Commission et le gouvernement parviennent à maintenir les contrôles en place grâce à des subventions, à des programmes de sécurité sociale, à la promesse de réformes après la guerre et à des replis stratégiques. »<sup>7</sup>*

*« La planification économique et sociale est à l'ordre du jour et touche tout autant la gestion financière que celle des ressources humaines et matérielles. » (p. 136) Au Canada, la part de tous les niveaux de gouvernement dans la dépense nationale brute grimpe 12.1% en 1939 à un sommet de 42% en 1944 (pour retomber à 15.2% en 1946 mais avec un taux de chômage remontant seulement à 2.4% grâce à la liquidation de l'épargne de guerre qui alimente une reconversion vers l'industrie civile.) « Le contrôle de l'allocation des matières premières aux industries a des effets sur la consommation : par exemple, dès 1942, les constructeurs automobile cessent toute production de véhicules civils. On observe le même phénomène dans la construction : l'accès aux matériaux est restreint, de sorte qu'il se fait peu de construction résidentielle, ce qui entraîne une pénurie de logements dans certaines villes où la main d'œuvre recommence à affluer. » (p. 83 et 84)*

---

7 John R. English, [Commission des prix et du commerce en temps de guerre](#), Encyclopédie canadienne, 2006 et 2015

La planification s'étend à la mobilisation de la force de travail. « *Le gouvernement, grâce à la loi de mobilisation des ressources nationales de 1940 et aux Services national sélectif à compter de 1942, est en mesure de contrôler tout les mouvements de main-d'œuvre : les plus jeunes sont mobilisés sauf exemption, les cultivateurs ne peuvent occuper d'emploi dans l'industrie, on ne peut ni mettre un travailleur à pied ni changer d'emploi sans autorisation officielle, il est interdit d'offrir du travail autrement que par l'intermédiaire de l'agence officielle, tout chômeur doit s'enregistrer, etc. [...]* Aussi, la nécessité de fabriquer des produits de haute qualité dont certains exigent un savoir faire qui n'existait pas auparavant impose-t-elle un recyclage et apprentissage accéléré d'une partie de la main-d'œuvre. » (p.65).

À RETENIR : L'ATTEINTE RAPIDE DU PLEIN EMPLOI PAR LA PLANIFICATION À L'ENCONTRE DU MARCHÉ

À REJETER : LA DICTATURE PARLEMENTAIRE DU CAPITAL POUR SES BUTS GUERRIERS ET À SON PROFIT

### **La campagne électorale : populariser l'indépendance pour un plan de plein emploi écologique**

L'article de mon crû « *La réduction des gaz à effet de serre (GES) des deux tiers d'ici 2030 au Québec est faisable techniquement, financièrement et politiquement* »<sup>8</sup> indique ce que pourrait être le contenu d'une planification de plein emploi écologique pour respecter l'Accord de Paris soit une réduction des émanations de GES des deux tiers d'ici 2030 par rapport à 1990. L'actuelle campagne pré-électorale est une occasion en or pour populariser un tel plan et démontrer son réalisme par l'exemple de l'économie de guerre du patronat canadien. Les temps (pré-)électoraux ne sont pas faits pour cacher ces défis mais pour les clamer et les expliquer de sorte à semer l'enthousiasme à la Sanders et Corbyn pour gagner le pouvoir politique afin de procéder sans plus tarder à mettre en place ce plan.

Pour créer les conditions gagnantes d'une assemblée constituante indépendantiste, il est impératif de commencer sans délai à briser le carcan fédéraliste. Non seulement faudra-t-il dire immédiatement non aux marché/taxe carbone mais il sera nécessaire de prendre le contrôle de l'épargne nationale avant que Bay Street fasse les poches au peuple québécois par un coup de la Brink's au centuple. Et il faut bien se mettre dans la tête que la seule façon d'éviter un scénario catalan d'arrestation et de répression policière, ou un scénario grec d'asphyxie financière ou une répétition de l'Octobre 70 c'est de mobiliser le peuple québécois, non voilé et voilé, à la manière de la grève générale de 1972 avant, pendant et après les élections. C'est cette détermination qui contaminera les peuples canadien et étasunien qui bloqueront l'interventionnisme de leur gouvernement respectif.

La porte d'entrée du plein emploi écologique sont les revendications du zéro hydrocarbure et de la gratuité du transport public sur dix ans. L'enjeu : le « *dépassement du capitalisme* » tel que proclamé dans le programme du parti et non le capitalisme vert réclamé de facto par la direction du parti. La méthode : la démocratie souveraine du congrès et non pas la démocratie à l'envers d'un obscurs et secret comité d'experts chèrement payé qui impose sa volonté au parti par direction interposée.

Marc Bonhomme, 30 avril 2018

[www.marcbonhomme.com](http://www.marcbonhomme.com) ; [bonmarc@videotron.ca](mailto:bonmarc@videotron.ca)

---

8 Marc Bonhomme, [La réduction des gaz à effet de serre \(GES\) des deux tiers d'ici 2030 au Québec est faisable techniquement, financièrement et politiquement](#) », Presse-toi-à-gauche, 20/02/18